



DECISION N° _____ /D/OBC/D/DIVEX/CEESG du _____
portant nomination des Auxiliaires à l'Examen Probatoire
de l'Enseignement Secondaire Général
Session 2017

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement et son modificatif n° 2007/268 du 07 septembre 2007 ;
- Vu le Décret n° 2004/321 du 08 décembre 2004 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2005/139 du 25 avril 2005 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le Décret n° 93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun modifié par le Décret n° 97/044 du 05 mars 1997 ;
- Vu le Décret n° 2009/0299/PM du 23 février 2009 portant nomination du Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n° 047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n° 6384/B1/1464/MINEDUB/MINESEC du 24 juin 2016 fixant le calendrier de l'année scolaire 2016/2017 en République du Cameroun ;
- Vu la Décision n° 727/16/MINESEC/SG/DECC/SDOEC du 12 décembre 2016, fixant le calendrier des Examens et des Concours de la session 2017 ;
- Vu la Décision n° 183/17/D/MINESEC/SG/OBC/D/DIVEX du 21 avril 2017 portant réorganisation des Centres et Sous-centres d'Examen de l'Enseignement Secondaire Général pour la session 2017 ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er}. – Sont nommés Auxiliaires à l'Examen Probatoire de l'Enseignement Secondaire Général, session de l'an 2017 :

4

CENTRE DE SANGMELIMA : Lycée Bilingue de Sangmélina

9.19. Sous-centre du Lycée de Bengbis

Mme ABOGO BIWOLE Catherine, PLEG,

Lycée Technique de Bengbis

9.20. Sous-centre du Lycée Bilingue de Djoum

M. KOUNG ENEME Emmanuel, PC,

CES de Mveng

9.21. Sous-centre du Lycée de Mvomeka'a

M. EKOATSIO Narcisse, PLEG,

CETIC de Mezesse

9.22. Sous-centre du Lycée Bilingue de Sangmélina

M. SIMEN Prosper, PLEG,

Lycée de Nkpwang

9.23. Sous-centre du Lycée Classique et Moderne de Sangmélina

M. SAMPA Martin Paul, PLEG,

Lycée Bilingue de Sangmélina

9.24. Sous-centre du Lycée de Zoétélé

M. OVONO ENEME David, PCET,

Lycée Technique de Sangmélina

10. REGION DU SUD-OUEST**CENTRE DE BUEA : Lycée Bilingue de Buéa****10.1. Sous-centre du Lycée Bilingue de Buéa**

M. ABEGA Roger, PLEG,

Lycée Bilingue de Tiko

10.2. Sous-centre du Lycée Bilingue de Kumba

Mme ASSAM TABE Ford, PLEG,

Lycée Bilingue de Mambada

10.3. Sous-centre du Lycée Bilingue de Limbé

Mme NGO DJANG Li NDOMBOL, PLEG,

Lycée Bilingue de Tiko

10.4. Sous-centre du Lycée Bilingue de Mamfé

M. EBAÏ Roger EBAÏ, IET,

Lycée Classique de Mamfé

10.5. Sous-centre du Lycée Bilingue de Tiko

Mme KAMTCHOUANG NJOUMEN Sidoine, PLEG,

Lycée de Mutengene

10.6. Sous-centre du Lycée Bilingue de Tombel

M. YAMBE Benjamin, PLEG,

Lycée Bilingue de Banguem

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le **14 JUIN 2017****Le Directeur,****Dr. Mbalogo Zacharie****Ampliations :**

- MINESEC/SG/IGE/IPESG/DESG/DECC
- OBC/D/DIVEX
- DRES
- DDES
- Intéressés
- Archives / chrono